

Règlement #437-19.1

Zone C-1 - grille d'usage modification.

.....20

Règlement portant le numéro 437-19.1 lequel a pour objet de modifier la grille d'usage du règlement de zonage # 437 afin de permettre l'usage C 3.9 (activités éducatives intérieures) dans la colonne de la zone C-1.

Considérant la résolution #20 adoptant le projet de règlement # 437-19 ;

Considérant l'avis public donné les ... 2020 (affichage) et ...2020 (journal) pour fins de convocation à une assemblée de consultation tenue le ... 2020;

Considérant les résultats de l'assemblée publique de consultation tenue le ... 2020 (Réf.: P.V. consultation publique ../. / 2020) ;

Considérant la résolution #20 adoptant le second projet de règlement # 437-19.1;

Considérant l'avis public donné le ... 2020 (affichage) concernant le droit de signer une demande d'approbation référendaire;

Considérant les résultats de la procédure concernant la demande d'approbation référendaire (Réf. P.V. approbation référendaire .././2020);

Considérant l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 2020;

Considérant que le projet de règlement # 437-19.1 tel que décrit ci-haut, a été présenté aux membres du conseil lors de cette même séance.

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 2020 et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Le conseil décrète ce qui suit, savoir :

1. Modification de la grille des usages

Modifier la grille des usages afin d'ajouter l'usage C 3.9 (activités éducatives intérieures) dans la colonne C-1 tel qu'apparaissant à l'annexe I.

2. Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur après avoir été approuvé conformément à la loi.

Adopté à la séance du _____ 2020

Avis d'adoption : _____ 2020

Approbation de la MRC : _____ 2020

Date d'entrée en vigueur : _____ 2020

Saint-Cyrille-de-Wendover,

Ce _____ 2020.

Signé:

Mairesse

Dir. générale / secr.-trésorière

Annexe I

Grille des usages et normes d'implantation par zone				C	
U s a g e s	p r i n c i p a u x	Groupes	Classes	Abvr.	1
		R é s i d e n t i e l	"R"	Habitation unifamiliale isolée	
Habitation unifamiliale jumelée				R1/1	
Habitation unifamiliale en rangée				R1/1/1/1/1	
Habitation bifamiliale isolée				R2	X
Habitation bifamiliale jumelée				R2/2	
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.				R3-4	
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.				R4-8	
Habitation multifamiliale 9 log. et plus				R9+	
Maison mobile				Rmm	
Maison de chambre				Rmc	
Résidences privées d'hébergement		Rpri			
C o m m e r c i a l	"C"	Vente au détail, biens de consommation		C1.1	
		Vente au détail, équipements		C1.2	
		Produits construction, équipements de ferme		C1.3	
		Vente de gros et distribution, entrepôts		C2.1	
		Vente de gros, dépôts extérieurs		C2.2	
		Services professionnels		C3.1a	
		Services personnels		C3.1b	
		Services artisanaux		C3.1c	
		Services financiers		C3.2	
		Services commerciaux et industriels		C3.3	X
		Services véhicules vente - entretien de base		C3.4a	
		Services entretien, reconditionnement		C3.4b	
		Services récréatifs intensifs		C3.5a	
		Services récréatifs extensifs		C3.5b	
		Services hôteliers illimités		C3.6a	
		Bars, discothèques, salle de danse et réception		C3.6b	X
		Résidences de tourisme		C3.6c	X
		Services de bars érotiques		C3.7	
		Services funéraires		C3.8	
		Activités éducatives intérieures		C3.9	X
Restauration		C4			
Tout autre commerce		C5	X14		
I n d u s t r i e l	"I"	Industrie produits matières premières		I1	
		Produits agricoles, forestiers liés à la ressource		I2	
		Industrie produits d'extraction		I3	
		Toute autre industrie		I4	
P u b l i c	"P"	Public, enseignement, culte, services municipaux		P1	
		Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau		P2	X
		Traitement de l'eau et déchets		P3	
		Services d'utilité publique		P4	X
A g r i c o l e	"A"	Culture du sol		A1	
		Serres commerciales		A2	
		Élevage sauf les classes A4 et A5		A3	
		Porcherie, poullailler, animaux à fourrure		A4	
		Chenil		A5	
R é s i d e n t i e l	"RS"	Gîte du passant ou touristique		RS1	
		Logement intergénérationnel		RS2	
		Service professionnel, personnel ou d'affaire		RS3	X
		Activité artisanale		RS4	X
		Fermette		RS5	
		Poullailler et parquet extérieur		RS6	
A g r i c o l e	"AS"	Gîte du passant ou touristique liée à la ferme		AS1	
		Hébergement à la ferme		AS2	
		Restauration à la ferme		AS3	
		Vente de produits de la ferme		AS4	
		Maison mobile pour fins agricoles		AS5	
		Compostage		AS6	
C o m e r c i a l e t I n d u s t r i e l	"CIS"	Magasin d'usine		CIS1	
N o r m e s	Implantation	Marge avant minimale / maximale (m)		AV-min-max	8/
		Marge latérale minimale / côté opposé (m)		LA(O)-min	4/4
		Marge arrière minimale (m)		AR-min	6
		% maximal d'occupation bâtiment principal		%max-P	
		Nombre d'étages minimal		NB-Et-min	1
		Nombre d'étages maximal		NB-Et-max	2
		Hauteur minimale bâtiment principal (m)		H-min	4,5
		Hauteur maximale bâtiment principal (m)		H-max	9
Autres dispositions					